



La norme "made in" pour le textile

Par **Fanny B**, le **24/06/2008** à **10:25**

Bonjour,

J'aimerais savoir où en est la norme "made in" pour les importateurs de textile en France. Par exemple, pour une entreprise qui fait produire des vêtements par une industrie Chinoise et qui les vend en France. Quelles sont ses obligations actuelles en la matière et quelles sont les probables évolutions?

En vous remerciant,

Cordialement,

Fanny B